

## **Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques**

**Trente-deuxième session  
Genève, 24 – 26 novembre 2014**

### **RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT**

*adopté par le comité*

#### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION**

1. Le président du SCT a ouvert la trente-deuxième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT), a souhaité la bienvenue aux participants et a invité M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), à présenter des observations liminaires.
2. M. Marcus Höpperger (OMPI) a assuré le secrétariat du SCT.

#### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. Le SCT a adopté le projet d'ordre du jour (document SCT/32/1 Prov.3).

#### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ACCRÉDITATION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE**

4. Le SCT a approuvé la représentation du *Bureau of European Design Associations* (BEDA) aux sessions du comité.

#### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT DE LA TRENTE ET UNIÈME SESSION**

5. Le SCT a adopté le projet de rapport de la trente et unième session (document SCT/31/10 Prov.).

#### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS**

6. Les documents de travail au titre de ce point de l'ordre du jour ont été les documents SCT/31/2 Rev. et 3 Rev.

7. La délégation du Kenya, parlant au nom du groupe des pays africains, a présenté une proposition relative à un nouveau point ix) sur l'exigence de divulgation, à ajouter à l'article 3.1)a) du projet de traité sur le droit des dessins et modèles qui figure dans le document SCT/31/2 Rev.

8. La délégation du Japon, parlant au nom du groupe B, a présenté une proposition de décision du SCT tendant à recommander à l'Assemblée générale de l'OMPI de convoquer une conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles en 2015, sur la base des documents SCT/31/2 Rev. et 3 Rev.

9. Le président a indiqué en conclusion que la proposition du groupe des pays africains serait incorporée entre crochets dans la version révisée du document et qu'il serait rendu compte des différents points de vue sur cette proposition dans une note. Certaines délégations ont exprimé des préoccupations quant au calendrier et quant au fond et ont indiqué qu'elles devaient à présent reconsidérer leur position sur le processus compte tenu de ces faits nouveaux. D'autres délégations ont déclaré que la convocation d'une conférence diplomatique dépendait toujours de l'inclusion dans le projet de traité d'un article sur l'assistance technique et le renforcement des capacités.

#### **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : MARQUES**

##### *Proposition révisée de la délégation de la Jamaïque*

10. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document SCT/32/2.

11. Certaines délégations ont exprimé leur soutien en faveur de la poursuite des discussions sur ce point tandis que d'autres ont fait part de leurs préoccupations.

12. Le président a prié le Secrétariat d'organiser en marge de la prochaine session du SCT un forum d'information sur la protection des noms de pays et la gestion d'une image de marque nationale. Le SCT reviendrait sur ce point à l'issue de ce forum.

##### *Compte rendu de la situation concernant les aspects relatifs aux marques dans le contexte du système des noms de domaine*

13. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document SCT/32/3.

14. Le SCT a pris note du document SCT/32/3 et le Secrétariat a été prié de tenir les États membres informés de l'évolution future du système des noms de domaine de l'Internet.

## **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES**

15. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents SCT/31/7 et SCT/31/8 Rev.2.

16. Certaines délégations ont appuyé la proposition figurant dans le document SCT/31/7. D'autres délégations se sont prononcées en faveur de la proposition figurant dans le document SCT/31/8 Rev.2. Bien que toutes les délégations ayant pris la parole se soient prononcées en faveur de la poursuite des travaux, certaines ont expressément limité leur soutien à la poursuite de ces travaux sur la base d'une proposition spécifique. D'autres délégations se sont déclarées ouvertes quant à la combinaison possible des thèmes proposés pour complément d'étude.

17. Le président a indiqué en conclusion que le SCT explorerait à sa prochaine session les moyens de faire progresser les travaux relevant de ce point.

## **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT**

18. Le SCT a approuvé le résumé présenté par le président qui fait l'objet du présent document.

## **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION**

19. Le président a prononcé la clôture de la session le 26 novembre 2014.

[Fin du document]